

BETHONVILLIERS INFOS

Mairie de BETHONVILLIERS

N°8 DECEMBRE 2014

bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr



L'EDITO DU MAIRE

En tout premier lieu, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez une nouvelle fois à l'occasion des élections municipales 2014.

A l'arrivée de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux (joie, santé, bonheur) et que 2015 soit une réussite pour tous.

Le plan local d'urbanisme étant terminé, nous allons reprendre la remise en état et l'entretien de nos chemins, bien entendu en fonction de notre enveloppe budgétaire.

A toutes et à tous bonne et heureuse année 2015.

Bien cordialement

Claude Epinette



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Trois nouveaux conseillers municipaux font partie de notre conseil. Ils remplacent Florence TERRAY, Germain LEBLOND et Arnaud MONTCHATRE que nous remercions pour leur participation efficace.

De gauche à droite : Anne-Marie CHARLES, Sébastien VIVIEN, Michel LEGRAND, Corinne THIROUARD (1^{ère} adjointe), Gilles MELET (2^{ème} adjoint), Nicole GUET, Pascal PICHARD, Arnaud POUILLER, Claude EPINETTE, Daniel RIVERAIN. Jean-Michel TESSIER

QUI FAIT QUOI AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de la séance du 10 avril dernier, les membres du conseil municipal se sont répartis entre les différentes commissions et les syndicats intercommunaux.

Voici les attributions de chacun d'entre eux :

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DE BUDGET : Claude EPINETTE, Pascal PICHARD, Gilles MELET, Corinne THIROUARD, Daniel RIVERAIN.

COMMISSION DE TRAVAUX : Jean-Michel TESSIER, Sébastien VIVIEN, Arnault POUILLER, Gilles MELET, Pascal PICHARD.

COMMISSION DES FETES : Anne-Marie CHARLES, Michel LEGRAND, Daniel RIVERAIN.

COMMISSION CIMETIERE : Anne-Marie CHARLES, Michel LEGRAND.

COMMISSION FLEURISSEMENT : Nicole GUET, Anne-Marie CHARLES, Daniel RIVERAIN.

DELEGUES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON D'AUTHON DU PERCHE (SICA):

Titulaire : Corinne THIROUARD

Suppléante : Anne-Marie CHARLES

PARC NATUREL ET REGIONAL DU PERCHE (PNRP) :

Titulaire : Anne-Marie CHARLES

Suppléant : Michel LEGRAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Titulaire : Claude EPINETTE

Suppléante : Corinne THIROUARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU PERCHE (SIAP) :

Titulaire : Sébastien VIVIEN

Suppléant : Jean-Michel TESSIER

SYNDICAT ELECTRIQUE DU PERCHE (SDE 28):

Titulaire : Arnault POUILLER

Suppléante : Nicole GUET

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU LOIR (SMAR) :

Titulaire : Sébastien VIVIEN

Suppléante : Anne-Marie CHARLES

SYNDICAT DES EAUX DE BETHONVILLIERS, COUDRAY AU PERCHE, BEAUMONT LES AUTELS (SIAEP):

Titulaires : Claude EPINETTE, Arnault POUILLER

Suppléant : Daniel RIVERAIN

SYNDICAT DE LUIGNY (PAPE) :

Titulaires : Pascal PICHARD Suppléant : Claude EPINETTE

CORRESPONDANT DEFENSE : Claude EPINETTE

SICTOM :

Titulaire : Arnault POUILLER,

Suppléant : Gilles MELET

DELEGUE SPANC : Arnault POUILLER

CHAMBRE D'AGRICULTURE : Sébastien VIVIEN, Gilles MELET, Arnault POUILLER

CORRESPONDANT ENVIRONNEMENT : ANNE-MARIE CHARLES

BASSIN DE L'HUISNE : Claude EPINETTE

BETHONVILLIERS FAIT PARTIE D'UN RESEAU

Béthonvilliers fait partie de la Communauté de communes du Perche qui regroupe autour de Nogent le Rotrou, Authon du Perche, Soizé, Charbonnières, Saint Bomer, Les Etilleux, Coudray au Perche, Vichères, Miermaigne, Beaumont Les Autels, Souancé au Perche, Margon, Champrond en Perchet, St Jean Pierre Fixte, Trizay Coutretôt, La Gaudaine, Brunelles, Argenvilliers. Suite aux élections municipales, il a été procédé au renouvellement des Conseillers Communautaires. Par le biais de cette élection, **Claude EPINETTE** et **Corinne THIROUARD** ont été élus pour représenter la commune

Le nouveau Président est **François HUVART**, Maire de Nogent le Rotrou. Les Vices-Présidents sont : **G CHAMPION, M-A PICHARD, D FRANCHET, D. BOSSION, M THIBAUT.**

LES FAITS MARQUANTS DE CETTE ANNEE 2014

GRAND PRIX DE BETHONVILLIERS

Le dimanche 18 mai 2014, une forte agitation secoue les rues de notre bourg. Dès 8h00, des véhicules chargés de bicyclettes de course prennent position sur le terrain de sport. Des sportifs de tous ages commencent à sillonner nos rues.

Que se passe t'il ?

Pour la première fois une journée cyclisme sur route est organisée à Béthonvilliers par l'Union Sportive Nogentaise (à la demande de Mr. Cailleau, membre de l'Union Sportive). La circulation et le stationnement sont réglementés dans la traversée du village.

Le Comité des Fêtes a assuré l'intendance et a participé à la sécurité de cette journée.

Sur un parcours de 3km (rue du stade, rue de la Forêt jusqu'à la route d'Authon et retour au terrain de sport par la route de Beaumont), 5 courses vont avoir lieu :

- La première course part à 8h30 avec 15 concurrents vétérans, puis à 10h00, 20 sportifs plus jeunes vont s'élancer,
- A 13h30, l'école de cyclisme forte de 16 petits coureurs va effectuer plusieurs fois le tour du bourg en passant par la rue de la Renardière,
- A 14h30, ce sont 20 minimes qui prennent possession de la route,
- Enfin à 16h00, 23 cadets terminent cette journée qui s'est passée sous un soleil radieux.

Rendez-vous est pris pour une nouvelle édition le 17 mai 2015

Quelques photos de cette manifestation :



Cette journée a également été l'occasion de voir le défilé de voitures et tracteurs anciens :



Photos Mme Cailleau

UNE SECRETAIRE S'EN VA, UNE NOUVELLE ARRIVE

Le 30 juin 2014, notre secrétaire de Mairie et du Syndicat des Eaux, **Nelly LECOURT** faisait valoir ses droits à la retraite.

Elle était en poste à la Mairie de Béthonvilliers depuis le 1^{er} avril 1977. A cette époque, Nelly assurait également du secrétariat à la Mairie d'Authon jusqu'au 1^{er} septembre 1977, date à laquelle elle a pris ses fonctions à la Mairie de Coudray au Perche.

Pendant 37 ans, Nelly a donc été une collaboratrice indispensable aux différents Maires qui se sont succédés.



Le 1^{er} juin 2014, nous avons accueilli **Gaëlle LEHARENGE**, notre nouvelle secrétaire.

Cette maman d'un garçon habite l'Orne et assure également le secrétariat de la Mairie de St Jean la Forêt dans le département voisin depuis le 1^{er} février. Elle prépare le concours de Rédacteur Territorial.

Comme Nelly, elle assurera également la fonction de secrétaire du Syndicat des Eaux.

Nous lui souhaitons une bonne installation dans notre commune



Le 30 juin, une petite manifestation s'est tenue dans la salle de classe pour souhaiter à Nelly une bonne et longue retraite et un bon et long séjour à Gaëlle.



ON A TROUVE DU PETROLE A BETHONVILLIERS ... ?

Le 25 mai 2014 vers 18h00 (jour de l'Ascension) un geyser d'une quinzaine de mètres jaillit dans un champ situé près de la station de pompage. Malheureusement la couleur de ce puissant jet ne semblait pas provenir d'une nappe de ce précieux « or noir ».

En effet, il a pu être rapidement déterminé qu'une canalisation venait de lâcher. Il s'agissait de l'alimentation principale (tuyau en fonte de 150mm de diamètre) de la commune de Coudray. En très peu de temps le château d'eau s'est trouvé vidé de son contenu (200m³). La réparation, assurée par l'entreprise de J.M TESSIER, a été effectuée en peu de temps A 24h00, 2m de tuyau était remplacé.

Au cours de cette année 2014, de nombreuses fuites sont apparues sur les 33km du réseau : le 17/03 sensiblement au même endroit, le 07/04 aux Goupillières, le 30/06 aux Moulin des Cottiers, le 07/04 sur le parking de Coudray, le 29/07 à la Vallée de Nazareth, le 22/09 aux Gaubillers, le 16/09 aux Basses Garennes et le 28/10 aux Grands Prés.

A chaque fois, grâce à la rapidité d'intervention de notre fontainier, Michel DENIS et aux entreprises qui assurent la réparation, les dégâts et les pertes d'eau sont limités.

Quelques photos de cette « fuite de l'Ascension » :



LA VIE DES ASSOCIATIONS DE BETHONVILLIERS

N° 8 Décembre 2014

ASSOCIATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

PRESIDENTE : **Florence Terray**
La Buissonnière
28330 – BETHONVILLIERS

TRESORIER : **Michel Legrand**
1 Chemin de la Renardière
28330 – BETHONVILLIERS

N'hésitez pas à venir visiter l'église Saint-Martin : en hiver, elle risque d'être souvent fermée, mais vous pouvez appeler Michel Legrand, trésorier de l'Association, qui viendra vous ouvrir l'église s'il est disponible. Et demandez-lui de vous montrer le secret de l'autel de la chapelle de la Vierge.

En 2014, l'Assemblée générale de l'ASESM a eu lieu le 16 mai. 45 adhérents étaient présents ou représentés et après les rapports moral et financier, Nicolas Villeroy, fondateur et président d'honneur des « Amis de Franz Stock », nous a parlé de ce prêtre allemand qui a consacré sa vie à la paix entre Français et Allemands.

Notre concert annuel a eu lieu le 12 octobre et nous avons accueilli l'ensemble vocal Allegro qui rassemble 50 chanteurs amateurs, habitant l'Aigle et sa région. Leur répertoire comprend toute la musique vocale polyphonique de la Renaissance à nos jours. L'église était pleine et a chaleureusement applaudi ces choristes qui sont gracieusement venus de loin.

Pour la fête de la Saint-Martin, une messe a eu lieu dans l'église et c'est le Père Yannick Coat, nouveau curé de la paroisse Saint Lubin du Perche, qui a tenu à venir la célébrer et à participer ensuite au banquet organisé par le Comité des Fêtes.

Vous savez que notre projet de restauration en cours concerne la chapelle de la Vierge. Nous avons déjà franchi trois étapes : la réfection du carrelage à laquelle Michel Legrand et Sébastien Vivien ont sérieusement contribué. La remise en état de l'autel du 19^{ème} siècle dont le bois avait besoin d'être traité. Et Annick Dieu, qui est artiste peintre en décors au Mage, a restauré la peinture en faux marbre des autels et le ciel du retable. **Tout ce travail nous a valu le premier prix du concours des Amis du Perche qui récompense les associations d'Eure et Loir pour leurs actions de sauvegarde du patrimoine.** Le 29 novembre, avec les membres du CA et des invités, nous avons fait visiter l'église aux Amis du Perche d'Eure et Loir, dont Michel Krecke, le président. Nous sommes allés ensuite nous mettre au chaud dans la salle des fêtes où Michel Krecke nous a remis un chèque de 1000 €. Pour nous, c'est un apport précieux qui nous aide grandement pour la réalisation de la dernière étape, à savoir la restauration des 3 statues qui ornent cette chapelle : saint Joseph, sainte Barbe (patronne des pompiers) et la Vierge à l'enfant Jésus. Nous espérons pouvoir y arriver à la fin 2015. Visites, concert, cérémonies religieuses, bouquets de fleurs, ouverture de l'église au moment de la brocante, illuminations... pour nous, la vie de cette église donne un sens à notre travail associatif.



La chapelle de la Vierge



Le conseil d'administration de l'association (manque Anne-Marie Charles) avec Françoise Hamelin, conseillère générale, et Michel Krecke, président des Amis du Perche d'Eure et Loir



Michel Krecke, président des Amis du Perche d'Eure et Loir, avec Florence Terray

COMITE DES FETES

www.cf-bethon.com

PRESIDENT : **Jérôme NOUVELLE**

**3 rue des Tilleuls
28330 – BETHONVILLIERS**

Chers amis,

Cela fait maintenant trois ans que je suis à la Présidence du Comité des Fêtes et après un renouvellement complet du Conseil d'Administration avec Arnaud Inchassendague (Président Adjoint), Stéphanie Nouvelle (Secrétaire), Marie-Thérèse Leguay (Secrétaire Adjointe), Corinne Thirouard (Trésorière), Annabelle Chalier (Trésorière Adjointe), et les autres membres du Conseil : Daniel & Marie-Claude Riverain, Michel Legrand, Anne-Marie Charles, Sébastien Vivien et Josiane Pouiller, la motivation est restée intacte.

Bien sûr, tout ceci n'aurait pas pu aboutir sans toute la confiance que les membres actifs gardent en notre association. C'est pourquoi, je tiens à les remercier pour leur soutien et leur bénévolat, notamment durant la brocante, qui reste la manifestation phare de notre village et chargé de constater qu'elle gagne en notoriété chaque année. Notre nouvelle animation de soirée avec le groupe « Têtes de Piafs » a été un franc succès et ce qui a permis de battre notre record d'affluence et doubler nos ventes de plateaux repas.

Aussi, si vous souhaitez comme nous, vous investir dans la vie associative de notre village et apporter de nouvelles idées, nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale courant avril 2015 durant laquelle nous présenterons le bilan financier et moral de l'année 2014 ainsi que le budget 2015, qui se finalisera comme à l'accoutumée par un petit pot de l'amitié. Nous en profiterons pour annoncer les dates de nos prochaines manifestations :

- cochon grillé le 13 juillet,
- la brocante le 26 juillet,
- la St Marin le 15 novembre.

Amicalement,

Jérôme NOUVELLE



Chandeleur 2014 Les déguisements à l'honneur

CLUB DE L'AMITIE

PRESIDENT : **Daniel RIVERAIN**

**2 chemin des Forges
28330 – BETHONVILLIERS**

Fort de ses 46 adhérents, le Club de l'Amitié de Béthonvilliers se porte bien.

Chaque mois, le 2^{ème} jeudi, nous nous réunissons dans l'ancienne salle de classe. Les jeux de cartes agrémentent l'après-midi et le goûter est très apprécié des personnes présentes.

Cette année, la sortie du Club a permis à une soixantaine de personnes de faire excursion sur la Marne en vedette et de se retrouver chez « Gégène » à Joinville le Pont



Banquet 2014

Les lotos organisés par le Club restent un moment fort dans l'activité du Club. Celui du mois de septembre a réuni quelques 120 participants répartis dans la salle des fêtes et la salle de classe. Les recettes de ces manifestations permettent de réaliser le banquet très apprécié des membres du Club

Le club de l'Amitié de Béthonvilliers vous convie tous, habitants de la commune, à venir le rejoindre et participer ainsi à l'élan qu'il essaie d'insuffler.

**Le magasin « ANDRELINE »
de Coudray au Perche :**



Boulangerie - Pâtisserie Ouvert 7 jours / 7

Produits du terroir / Rayon frais / Primeur / Charcuterie et viande fraîche

28480 Luigny 28330 Coudray au Perche
02 37 52 81 45 02 37 29 12 80

REALISATIONS MARQUANTES 2008-2014 DANS NOTRE COMMUNE

Durant toutes ces années, le Conseil municipal s'est investi dans un certain nombre de travaux qui rendent le village encore plus accueillant aux habitants et aux visiteurs. Qui se souvient ?

2008

- Réfection des chemins par l'entreprise Brulé,
- Mise à disposition à titre gracieux du terrain communal de l'Épinay à un éleveur.
- Changement de Compagnie d'assurance de GROUPAMA vers SMACL.

2009

- Réfection de chemins de Longueray, la Tannerie et la Guinetterie.
- Réfection des trottoirs.
- Ravalement de la classe.

2010

- Réfection du chemin de la Petite Grange de la Renardière, de la rue du Pissot de la rue du Lavoir,
- Acquisition d'un extincteur,
- Lancement du PLU.

2011

- Recensement de la population, (pour mémoire : 154 habitants).

2012

- Pose d'un columbarium au cimetière.
- Acquisition d'une parcelle de terrain dans le but de faire une rampe pour handicapés pour la salle des fêtes.
- Embauche d'un employé communal en CDI.

2013

- Numérotation du chemin de la Guinetterie,
- Augmentation du tarif de location de la salle des fêtes.

2014

- Approbation par la Préfecture du PLU.

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Agenda des séances 2014

Durant cette année, votre Conseil municipal s'est réuni à quatre reprises.

La première réunion depuis les élections municipales a eu lieu le 10 avril 2014. Le Conseil Municipal a examiné et voté le compte administratif 2013. Un excédent de fonctionnement de 31 588,14€ et un déficit d'investissement de 25 184,63€ apparaît. La somme de 25 184,63€ est affectée à l'art. 1068. Le budget primitif 2014 a été voté comme suit : section de fonctionnement 122 383,00€ et section d'investissement 56 925,00€.

Le conseil Municipal a reconduit les taux d'imposition pour 2014 comme suit : taxe d'habitation à 18,95%, foncier bâti à 14,48%, foncier non bâti à 25,23% et CFE à 15,23%.

A la séance du 15 mai 2014, le Conseil Municipal a émis un avis favorable par 10 voix pour et 1 abstention pour l'extension de l'élevage avicole de Monsieur Michel GAUTIER de Ceton. Il n'a pas donné suite à la demande de subvention produite pour la fête de l'agriculture à Luigny. Il a voté par 11 voix contre la modification des statuts de la Communauté de Communes.

Le 20 juin 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués pour les élections Sénatoriales. Le titulaire élu était Claude EPINETTE, ses suppléants : Anne-Marie CHARLES, Pascal PICHARD et Corinne THIROUARD. Une subvention de 185€ a été attribuée à Mme CHEVALIER Chantal pour le séjour à la neige de son fils.

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en location un photocopieur à la Société DACTYL BUREAU. Un contrat de 5 ans a été signé.

Le Conseil Municipal désigne Claude EPINETTE comme délégué des élus et Gaëlle LEHARENGE, déléguée du Personnel.

Un virement de crédit de 215€ a été voté et le Conseil a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes du Perche au SIAP.

A la séance du 09 octobre, le Conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Perche, article 4 afin d'y ajouter l'adhésion et la participation aux activités de Pays du Perche (SIAP) ainsi que la création du Bureau Information Jeunesse Itinérante.

Il nomme Claude EPINETTE correspondant Sécurité Routière.

Suite à la décision de Comité Paritaire en date du 25 septembre 2014 émettant un avis favorable à la suppression du poste de Mme LECOURT Nelly, le Conseil Municipal approuve cette décision et en informe le CTP.

Il sollicite la subvention sur le fonds de péréquation pour les travaux effectués en investissement au cours de l'année 2014. Monsieur le Maire présente au Conseil le devis de la Marbrerie PINOT-CHUBILLEAU concernant l'extension du columbarium de trois cases, devis qui s'élève à 1233,50€ HT, soit 1480,20€ TTC. Au vu de la demande, l'Assemblée souhaite qu'un nouveau devis soit élaboré pour une extension de 6 cases au lieu des 3 proposées.

N'OUBLIEZ PAS

LES MOMENTS DE RENCONTRE DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE :

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre avec le pot de l'amitié ouvert à tous.



08 mai 2014



11 novembre 2014

Le Noël des enfants, spectacle ouvert à tous, remise des cadeaux aux enfants et goûter.

CALENDRIER :

- élections départementales, les 22 et 29 mars 2015,
- élections régionales, courant décembre.

LES OBLIGATIONS DE CHAQUE CITOYEN DE LA COMMUNE :

Les poubelles doivent impérativement être sorties le lundi soir pour un ramassage le mardi matin. Le mardi matin, il est trop tard.

L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants des maisons concernées. Il est très recommandé de les maintenir propres, notamment, pendant la période hivernale.

La divagation des chiens est interdite. Les propriétaires concernés en sont responsables et s'exposent à des poursuites.

UN COMMERCE DE PROXIMITE :

Le passage de l'épicier :



LIONEL votre épicier
de passage dans votre commune 1 fois par semaine
TEL: 06.36.36.86.14
pour vous apporter un service qui a disparu dans nos petits villages
(PAIN, CHARCUTERIE, FROMAGES, FRUITS ET LEGUMES, EPICERIE DIVERS)
Fabriqué ou Cultivé dans notre région

A partir du 8 septembre sur la place de votre village

INFOS SERVICE..... INFOS SERVICE..... INFOS SERVICE..... INFOS SER...

MAIRIE :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01
FAX n°02 37 49 50 31

Secrétaire de mairie : Gaëlle LEHARENCE

Jours et heures de permanence :

Mardi de 13h00 à 16h30
Mercredi de 13h00 à 16h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

Salle des fêtes :

Location 120 € la journée, 180 € les deux jours.
Location de la classe : 60 € la journée.

Concessions au cimetière (50 ans) :

1 place : 150€, 2 places 250€, 100€ par place supplémentaire.

Columbarium 30 ans : 500€

Jardin du souvenir 30 ans : 100€

SYNDICAT DES EAUX :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01
FAX n°02 37 49 50 31

Secrétaire: Gaëlle LEHARENCE

Jour et heures de permanence :

Mardi de 9h00 à 12h00

Président : Claude EPINETTE

Nom du fontainier : Michel DENIS

N° de téléphone : 06 20 22 48 60